



Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'Evaluation 2017-2018

Chemins de Saint Olav

Professeur Mike Robinson
Ironbridge International Institute for Cultural Heritage, Royaume-Uni
m.d.robinson@bham.ac.uk
+44 (0)121 414 3119

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Table des Matières

1. Sommaire exécutif	p.3
2. Introduction	p.4
3. Corps de l'Evaluation	p.5
3.1 Thème de l'itinéraire culturel	
3.2 Liste des priorités d'action	
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen;	
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens;	
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts;	
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.	
3.3 Réseau de l'itinéraire culturel	
3.4 Outils de communication (utilisation du logo ou partie "certification" de la checklist)	
4. Conclusions et Recommandations	p.14
5. Liste de référence	p.17
6. Programme de visite de terrain	p.18
7. Checklist	p.18

Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ou l'Institut Européen des Itinéraires Culturels.

1.0 Sommaire exécutif

L'itinéraire culturel de Saint Olav est un chemin de pèlerinage qui forme un réseau s'étendant à travers la Norvège, la Suède et le Danemark. Il unit la longue tradition du pèlerinage, le riche patrimoine matériel et immatériel et la beauté de randonner dans un paysage magique. Le thème s'inscrit parfaitement dans l'ensemble des valeurs européennes qui caractérisent les Itinéraires culturels.

Ce projet est fondé sur de bonnes pratiques dans plusieurs domaines d'action, notamment en ce qui concerne le tourisme culturel. Il reste tout de même un grand potentiel à exploiter dans ce domaine. La coopération dans la recherche reste faible, l'engagement en termes de pratiques culturelles et artistiques est présent (mais pourrait être amélioré), la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ont du potentiel, et de bons résultats ont été obtenus dans le domaine des échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens.

En ce qui concerne la communication, les plate-formes sont bien développées et actives. Les sites Internet sont satisfaisants, mais il existe une marge de développement des contenus. Sur le terrain, la communication à travers le balisage et le storytelling est excellente.

Le problème principal de l'itinéraire concerne son administration et ses finances. Il n'existe pas d'organisme légalement reconnu qui s'occupe de la gestion générale de l'itinéraire. L'organisme actuellement en place n'est pas en mesure de représenter tous les pays participants et les domaines impliqués dans un projet culturel transnational, ce qui est important pour être conforme aux domaines d'action et aux critères d'évaluation établis par le Conseil de l'Europe. Il n'existe pas de vision commune et bien structurée du projet et il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie bien précise.

Les finances sont limitées et dépendent uniquement d'une organisation présente dans l'un des pays membres. L'idée qui est transmise est donc celle de l'existence de deux ou trois itinéraires nationaux, et non celle d'un réseau cohérent et transnational. L'actuelle administration ne permet pas la création et le développement d'un itinéraire transnational qui dépasse la tradition du pèlerinage pour devenir un itinéraire **culturel** multidimensionnel.

Il y a plusieurs problématiques à résoudre en ce qui concerne les domaines d'action et les lignes directrices de visibilité, mais il s'agit de questions qui dérivent des lacunes financières et gouvernementales. Il faut aussi mettre en évidence qu'il existe beaucoup de pratiques positives, d'initiatives et de projets en voie de développement. En outre, un grand enthousiasme et un grand professionnalisme sont employés pour chercher à construire un itinéraire Culturel européen à succès. Pour le moment, tout cela reste fragmenté, partial, mal communiqué, manque d'une vision cohérente et d'une stratégie.

Sommaire des conclusions

Le thème n'est pas parfaitement conforme aux critères d'évaluation des thèmes, CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.

En général, l'itinéraire culturel est conforme aux critères indiqués dans la CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action, CM/Res(2013)67, mais juste en termes d'évaluation d'un des trois pays membres.

L'itinéraire Culturel n'est pas parfaitement conforme aux critères pour les réseaux, décrits dans la résolution CM/Res (2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.

2.0 Introduction

L'itinéraire culturel des Chemins de Saint Olav a été certifié Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe en mai 2010. L'itinéraire parcourt l'ancien chemin de pèlerinage qui conduit à la Cathédrale de Nidaros à Trondheim en Norvège, où Saint-Olav a été enterré. Les routes qui constituent l'itinéraire traversent trois pays : la Norvège, la Suède et le Danemark. Ces trois pays étaient les partenaires du dossier de candidature initial.

La description de l'itinéraire, "Un réseau de chemins historiques et vérifiés reliant l'histoire, la culture, la tradition et la religion des pays nordiques, au bénéfice des générations présentes et futures", est tiré de l'évaluation précédente (2013) et il s'agit d'une sorte de "vision" de l'itinéraire Culturel. Cela n'apparaît pas sur le site Internet des Chemins de Saint Olav.

L'évaluation suivante a été conduite sur la base de :

- Une analyse détaillée du dossier de candidature rédigé par l'itinéraire Culturel et de ses appendices ;
- La checklist ;
- Une évaluation approfondie du site internet et des liens de l'itinéraire ;
- Une évaluation des sites internet des associations partenaires ou intéressées au projet de l'itinéraire ;
- L'établissement des faits et la visite sur terrain de deux des sites qui font partie de l'itinéraire (Gran et Hamar) ;
- L'analyse du matériel imprimé produit par l'itinéraire ;
- Interviews et discussions avec le responsable de l'itinéraire ;
- Feedbacks fournis par les membres du Comité de Pilotage et par ceux qui sont impliqués dans le projet ou qui s'y intéressent ;
- Discussion avec trois experts indépendants de l'héritage culturel qui n'étaient pas familiers avec l'itinéraire.

L'évaluation a été menée par rapport aux performances de l'itinéraire pendant les trois années passées. Toutefois, ce rapport fait partie d'un contexte plus vaste, grâce à l'évaluation menée en 2013. De plus, il prend en considération tout chevauchement entre les différentes périodes d'évaluation et les futures activités qui vont se dérouler après 2018.

Il n'a pas été possible d'évaluer de façon complète le succès ou l'insuccès des différents projets qui sont associés à l'itinéraire, mais dans le cas où ceux-ci ont eu un impact sur l'itinéraire en question, ils ont été pris en considération.

Il faut mettre en évidence les problèmes d'évaluation de l'itinéraire dans son ensemble, en raison des lacunes structurelles de la communication et de l'absence d'informations globales.

3.0 Evaluation

3.1 Thème de l'itinéraire Culturel

Saint-Olav, sa vie, ses voyages et les aperçus qu'il offre à propos de l'univers médiéval de l'Europe nord-occidentale, est un thème parfaitement adapté à un Itinéraire culturel. Il s'appuie sur les valeurs partagées concernant l'héritage religieux européen et la tradition chrétienne, ainsi que l'hospitalité qui y est associée. Bien qu'il soit étroitement lié aux pays nordiques, il représente aussi une plus vaste tradition de pèlerinage commune à toute l'Europe. Outre le thème religieux, l'itinéraire mise sur d'autres valeurs partagées tels que le rapport avec la nature et le paysage, ainsi que l'échange culturel au-delà des frontières.

Il est évident que le thème de l'itinéraire a été bien analysé et développé avec beaucoup d'expertise et d'enthousiasme. Cela se manifeste dans le matériel des années précédentes à propos de l'itinéraire. Actuellement, il est difficile d'évaluer la mesure dans laquelle les "experts de différentes régions d'Europe" (Danemark et Suède) sont engagés dans la recherche liée à l'itinéraire. En ce qui concerne la Norvège, la recherche et le développement appliqués à ses Itinéraires sont évidents. Des recherches sont effectuées sur des segments de l'itinéraire au Danemark et en Finlande (même si celle-ci ne fait pas partie du réseau), mais il manque une stratégie précise qui permette de connecter toutes les recherches au bénéfice de l'ensemble de l'itinéraire.

Le thème est représentatif de la tradition partagée du pèlerinage, qui fait partie de l'histoire et de l'héritage européen, mais cela n'est pas explicité dans la communication du réseau. Sans aucun doute, l'itinéraire est ouvert à toutes les différentes cultures et traditions européennes et cela est témoigné, bien qu'en petit nombre, par les identités des pèlerins. Toutefois, l'histoire présentée pourrait se concentrer davantage sur les différentes traditions de pèlerinage qui caractérisent l'univers culturel européen.

Le réseau des Chemins de Saint Olav offre un fort potentiel pour les échanges culturels des jeunes, non seulement dans les pays nordiques, mais aussi dans le reste de l'Europe. En Norvège, par exemple, grâce au Service volontaire européen et au programme Erasmus Plus, le centre d'accueil des pèlerins de Nidaros a hébergé des étudiants provenant de Hongrie, de Pologne, d'Espagne, de Croatie et d'Italie. Pourtant, si ces échanges sont effectués en Norvège, l'on ne sait pas dans quelle mesure ils sont opérés au Danemark et en Suède.

Le thème se prête sans aucun doute au développement d'initiatives et de projets innovants dans les domaines du tourisme culturel et du développement durable. Il existe de bons modèles appliqués dans ce domaine d'action, mais ils restent limités à la Norvège. Une approche commune au développement du réseau permettrait une croissance du tourisme culturel grâce à une excellente offre touristique de pèlerinage. De nombreux opérateurs de tourisme sont engagés avec l'itinéraire, mais seulement en ce qui concerne les Itinéraires présents dans leur pays.

En résumé, il est évident que l'itinéraire des Chemins de Saint Olav est représentatif de l'identité européenne et offre un fort potentiel. Pourtant, tout en respectant la majorité des critères d'évaluation, l'itinéraire est en réalité opératif seulement dans un pays. Cela n'était pas l'intention du projet, tel qu'il a été exposé dans le Document de Fondation, pourtant cela constitue un sérieux problème qui compromet tous les autres aspects de l'itinéraire et qui empêche l'évaluation de l'ensemble de l'itinéraire.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Il est évident que le concept à la base de l'Itinéraire repose sur des recherches solides concernant la vie et les voyages de Saint Olav. Un Comité Scientifique a été créé, mais son organisation n'est pas claire : il n'est pas élu et ne semble pas être associé au Comité de Pilotage. La plupart du temps, il se réunit quand la Conférence de Saint Olav est organisée.

Cette conférence représente la part principale du travail mené par le Comité Scientifique. Tenue chaque année à l'occasion de thèmes liés à Saint Olav, elle a lieu en Norvège, mais attire également les étudiants des autres pays nordiques. Il existe un site internet, <https://www.stolavconference.com/home> ; il contient cependant peu de ressources. Il est difficile d'évaluer l'ampleur et l'impact de la recherche : en effet, puisqu'elle ne semble pas être liée au Comité de Pilotage, elle existe indépendamment de l'Itinéraire et de tout programme de recherche prévu par ce dernier. Conférences, séminaires et expositions dédiés à Saint Olav sont organisés, mais ces événements ne semblent pas être coordonnés de façon satisfaisante, et aucun document d'archive n'a été repéré à propos de ces activités. Plusieurs chercheurs universitaires indépendants mènent des recherches sur le thème de Saint Olav et rédigent des ouvrages et des articles sur ce sujet. De nouveau, l'organisation et la coopération sont absentes de ces travaux de recherche qui pourraient apporter une valeur ajoutée à l'interprétation et à la communication du projet en renforçant l'intérêt des voyageurs et le plaisir de la découverte. Un répertoire d'informations sur les recherches, voire même une présentation des activités, seraient valables. Afin de développer d'autres chemins de l'Itinéraire Saint Olav, il est nécessaire et utile de comprendre les recherches actuelles.

De même, les publications à propos de Saint Olav existent, mais ne sont pas liées à l'Itinéraire, excepté un guide publié en anglais par Alison Raju à propos du "Chemin de pèlerinage à Trondheim". Celui-ci s'appuie sur des recherches solides et se montre très utile. Bien qu'il ne mentionne que brièvement l'Itinéraire des Chemins de Saint-Olav, le livre porte le logo du Conseil de l'Europe. En termes de publications, même s'il est inévitable qu'elles couvrent plusieurs domaines, il faut nécessairement qu'elles mettent en évidence les valeurs partagées qui relient les pays membres de l'Itinéraire.

Il y a eu une couverture médiatique ayant trait à Saint Olav et une partie de celle-ci a été recensée, mais la capacité du National Pilgrim Centre à suivre cette couverture médiatique est limitée. Il n'est pas clair si cette couverture fait référence à l'Itinéraire Culturel.

Il existe des statistiques portant sur plusieurs aspects de l'Itinéraire : toutefois, les analyses diagnostiques sont limitées et l'Itinéraire n'est pas réellement évalué dans son ensemble. Une fois encore, il s'agit d'un manque de ressources et de coordination. L'Itinéraire devrait conduire des recherches sur l'impact du projet en termes économiques et d'expérience. Cela renforcerait les financements et le support politique parmi les pays concernés. Si l'Itinéraire doit être développé et élargi, la recherche est alors fondamentale et le réseau pourrait recevoir une assistance de la part des universités des pays nordiques ou du Réseau Universitaire des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Le patrimoine culturel de Saint Olav, représenté par l'environnement bâti, le paysage, les archives et les chemins de pèlerinage, est une partie importante de l'héritage européen, notamment dans les pays nord-occidentaux, mais il a aussi une résonance plus vaste.

Comme c'est le cas pour d'autres Itinéraires basés sur le pèlerinage, le réseau de Saint Olav témoigne d'une continuité et d'un lien entre passé et présent. L'expérience de voyage proposée par les Chemins de Saint Olav constitue un attrait pour le voyageur / pèlerin sur plusieurs niveaux. Il s'agit d'une expérience spirituelle, d'échange avec les communautés locales, de contact avec la nature et le paysage et de découverte de la richesse de l'histoire chrétienne, qui est un signe distinctif de l'Europe. Cet héritage culturel est incarné par l'Itinéraire de Saint Olav et est promu à travers le site internet du réseau, les matériels de communication et les différentes activités qui sont offertes aux pèlerins pendant leur voyage.

Les différents sites et monuments du patrimoine qui se trouvent le long des Chemins de Saint Olav en Norvège sont bien préservés, grâce à des politiques nationales de protection : l'on présume que celles-ci sont également mises en œuvre en Suède et au Danemark.

Les Chemins de Saint Olav sont partie intégrante du vaste patrimoine européen et incarnent les mêmes valeurs que d'autres pèlerinages nationaux et internationaux, tels que ceux de Rome, Jérusalem, Santiago, Canterbury et Trondheim. Bien qu'actuellement l'Itinéraire se concentre sur les routes qui conduisent à Trondheim et qui traversent la Norvège, la Suède et le Danemark, il existe de nombreux sites liés à Saint Olav, tels que des églises, des chapelles, des monastères et des lieux d'association, répandus dans plusieurs pays comme le Royaume-Uni, la Finlande, l'Estonie, la France, la Pologne, l'Irlande, l'Italie, l'Islande, le Groenland, la Russie et la Turquie. Bien que l'extension de ces sites varie considérablement, dans l'ensemble ils témoignent de l'ampleur et du caractère européen de l'héritage de Saint Olav. En outre, ils constituent un énorme potentiel pour le développement du thème du réseau et pour son affirmation en tant que Itinéraire Culturel trans-européen. Toutefois, à l'heure actuelle, l'Itinéraire promeut presque uniquement le patrimoine norvégien. Si d'un côté cela est compréhensible, de l'autre côté cette réalité ne fait qu'affaiblir la prétention de l'Itinéraire à représenter les valeurs européennes.

Au-delà de l'attention portée aux chemins concrets que les voyageurs peuvent parcourir, il est recommandable que l'Itinéraire exploite au maximum les connexions possibles au niveau européen. Cela permettra d'augmenter l'interprétation et la transmission des valeurs incarnées par l'Itinéraire, de diffuser l'histoire de Saint Olav dans d'autres pays européens, et d'encourager un plus grand nombre de personnes à emprunter les chemins de pèlerinage de Saint Olav.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

L'Itinéraire offre une précieuse opportunité d'échanges culturels et éducatifs pour les jeunes européens. Comme d'autres Itinéraires Culturels l'ont d'ores et déjà démontré, l'opportunité pour les jeunes de découvrir la pratique du pèlerinage, de partager des expériences et de construire une identité européenne, a une très grande valeur. Les jeunes sont en effet parmi les divers voyageurs qui empruntent ces chemins et, les années précédentes, ils ont été les protagonistes d'échanges entre différentes cultures et confessions. Le centre de pèlerinage de Nidaros a accueilli des étudiants d'échange et des travailleurs. D'autres centres régionaux de pèlerinage en Norvège ont des contacts avec des écoles et des universités et ont hébergé des stagiaires pour assister les pèlerins et, plus récemment, pour travailler dans le domaine du marketing. Grâce au programme Erasmus + un stagiaire provenant d'Espagne a eu la possibilité de s'occuper de l'accueil des pèlerins à Trondheim en 2016. Nous n'avons pas d'informations concernant l'existence d'échanges culturels et éducatifs en Suède et au Danemark. Il n'y a pas d'informations sur le site internet de l'Itinéraire à propos de possibles échanges et des bénéfices mutuels qui en dériveraient.

L'interprétation et la communication trans-européennes du thème, l'expérience de la nature, l'offre d'hospitalité et le potentiel de dialogue interculturel sont des atouts pour le

développement d'échanges culturels et éducatifs, du moins parmi les trois pays membres du réseau. Ce potentiel est reconnu par le directeur des Chemins de Saint Olav. Cependant, cette action ne présente pas d'approche stratégique ni de coordination, et les informations principales sont restreintes, tout du moins au Danemark et en Suède. L'évaluation de 2013 conseillait de développer un plan d'action concernant les échanges pédagogiques, ce qui n'a pas été mis en place. Le présent rapport recommande de développer un programme structuré d'échanges culturels et pédagogiques destinés aux jeunes Européens, avec des partenaires au Danemark et en Suède, à instaurer dès que possible.

3.2.4 Pratique contemporaine de la Culture et des Arts

La Norvège en présente des exemples de mise en place, avec une participation d'autres pays. Il existe un festival de musique annuel (Olavsdagene) qui se passe à Trondheim et attire environ 50 000 visiteurs ; en Suède se déroule le festival annuel de St Olof, et en Finlande, le festival d'opéra à Savonlinna, dans le Château d'Olav. D'autres événements mettent l'accent sur diverses formes d'expressions culturelles, mais aucun d'entre eux n'est organisé directement par l'Itinéraire des Chemins de Saint Olav, et il semble y avoir peu d'efforts de coordination pour tirer parti de ces événements ou créer des partenariats au profit des visiteurs. En ce qui concerne le Danemark et la Suède, les informations sont restreintes.

D'autres sites d'engagement artistique sont présents le long des Chemins de Saint Olav. Par exemple, le Centre des Arts de Glasslaven à Gran a été inauguré en 2016 près d'Oslo et constitue une des premières étapes du chemin de Gudbrandsdalen. Les pèlerins ont donc l'opportunité d'admirer l'artisanat et les arts locaux, ainsi que d'en apprendre davantage sur l'histoire du village grâce au Folkemuseum à proximité ; cependant, pour le moment, aucun partenariat n'a été entrepris. Il n'est pas nécessaire que les différentes animations de pratiques culturelle et artistique soient organisées par l'Itinéraire lui-même, mais celui-ci aurait intérêt à passer en revue et à lister les événements et les sites présents le long de la route, afin de le communiquer aux visiteurs de façon directe (et de façon indirecte aux opérateurs touristiques), dans le but de rendre leur expérience plus satisfaisante et de bénéficier aux économies locales. A l'heure actuelle, il n'existe aucun calendrier de Saint Olav rassemblant les événements culturels, ni aucune mention de la valeur ajoutée dont pourrait bénéficier l'Itinéraire par le biais d'activités artistiques plus développées. Les sites internet n'y font aucune référence.

Les Itinéraires Culturels représentent d'importants vecteurs d'activités culturelles et artistiques, en relation directe avec leurs thèmes respectifs, mais communiquent également un sens d'identité du lieu et des communautés concernés par l'Itinéraire. Il est recommandé de mettre en valeur les activités déjà mises en place, d'adopter une vision stratégique concernant la façon de les communiquer aux visiteurs, ainsi que d'encourager davantage d'activités culturelles transnationales pour valoriser l'identité européenne de l'Itinéraire. L'une des questions à aborder est la suivante : dans quelle mesure les Chemins de Saint Olav peuvent-ils mener ou initier des projets culturels ou aider à coordonner ceux qui sont déjà actifs parmi les organisations qui font partie de l'Itinéraire ? Ces activités devraient pouvoir être mises en valeur au nom de l'ensemble des acteurs, au-delà des frontières norvégiennes.

3. 2. 5. Tourisme culturel et développement culturel durable.

L'évaluation 2013 des Chemins de Saint Olav avait fait l'éloge de son travail en matière de développement du tourisme culturel, et il est clair que l'Itinéraire s'est inséré avec succès dans le secteur du tourisme. Plusieurs agences de voyage proposent des forfaits incluant des visites guidées de l'ensemble ou d'une partie des sept Itinéraires en Norvège - mais

principalement du chemin de Gudbrandsdalen. Aucune des agences de voyage ne présente d'Itinéraire qui soit transnational, c'est-à-dire qui implique le passage du Danemark ou de la Suède à la Norvège.

Les agences de voyage (principalement spécialisées dans le pèlerinage) sont des agences nationales norvégiennes, mais il existe aussi des agences au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas qui proposent actuellement un circuit de Saint Olav. Sur un échantillon réduit de sites internet, seulement deux d'entre eux renvoyaient au site des Chemins de Saint Olav et aucun des forfaits proposés ne mentionnait que le circuit suivait un Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe. Bien que cela ne soit pas surprenant au sein du secteur privé, cela reste une opportunité manquée pour l'Itinéraire de se qualifier, de se différencier. Les forfaits proposés sont destinés à des petits groupes, en accord avec l'esprit du tourisme culturel. L'ampleur du tourisme généré par le secteur des voyages n'est pas aisément identifiable pour les Chemins de Saint Olav, mais il n'est probablement pas significatif. Les touristes étrangers qui parcourent les segments les plus populaires du chemin de Gudbrandsdalen semblent principalement provenir d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suède et du Danemark, et illustrent un certain succès à mobiliser ces marchés. Les Chemins de Saint Olav sont présents sur le site national du tourisme Visit Norway (<https://www.visitnorway.com/things-to-do/great-outdoors/hiking/st-olav-ways/>) avec un lien vers leur site et vers leur page Facebook. Visit Norway ne mentionne aucunement la certification du Conseil de l'Europe. Sur le site de Visit Sweden (<https://visitsweden.com/top-hiking-routes-sweden/>), un lien renvoie au chemin de pèlerinage de St Olavsleden, mais encore une fois la certification n'est pas mentionnée. Malgré les liens avec les compagnies de voyage, qui ont porté leurs fruits, les Chemins de Saint Olav s'orientent vers les voyageurs indépendants. Le site internet, avec des liens vers la page Facebook, apporte des informations très détaillées afin de permettre aux visiteurs de personnaliser leur expérience : choisir la distance, l'hébergement et les sites qu'ils souhaitent visiter le long de l'Itinéraire.

Les touristes/pèlerins sont décomptés électroniquement (utilisant des Eco-compteurs), mais les chiffres ne sont pas disponibles pour l'ensemble des fractions de l'Itinéraire. Les données indicatives des Eco-compteurs sur le chemin de Gudbrandsdalen entre janvier et juillet 2017 révèlent un volume total de visiteurs plutôt réduit, concentré sur les weekends et essentiellement entre juin et septembre. Les limitations inhérentes à ce type de comptage devraient être compensées par le profilage d'échantillons de visiteurs ainsi que des sondages à propos de l'expérience vécue. Certaines informations utiles figurent dans les Rapports Annuels des centres de pèlerinage qui se trouvent le long des Chemins de Saint Olav (y compris les chiffres concernant la commercialisation des produits et l'hébergement) ; cependant, ces informations semblent être liées à un contexte plus vaste de fréquentation des pèlerins, pas nécessairement à l'Itinéraire culturel - même dans ce cas de figure, elles concernent uniquement l'Itinéraire au sein de la Norvège. Concernant la Suède, aucune information n'est disponible. Les chiffres de l'hébergement relatifs aux Chemins de Saint Olav sur la péninsule de Jutland au Danemark (4200 nuits sur place en 2016) sont disponibles, mais l'on ne peut vérifier qu'ils soient directement liés à l'Itinéraire. En termes de volume, de valeur et d'expérience, il n'existe pas de données globales pour les Chemins de Saint Olav. Les indications et les faits anecdotiques suggèrent qu'il existe un impact économique et un potentiel considérable de développement basé sur un tourisme culturel durable et géré de façon satisfaisante. Les Chemins de Saint Olav répondent à trois tendances croissantes du tourisme européen, alliant le patrimoine culturel, l'expérience des paysages naturels et du plein air, et une dimension spirituelle et de réflexion.

L'ampleur véritable de l'engagement avec le secteur des PME et le développement des chaînes d'approvisionnement sont difficiles à mesurer. Il semble y avoir des collaborations satisfaisantes avec le secteur hôtelier sur le terrain (hôtels, Bed and Breakfast et restaurants). L'expérience des visiteurs / pèlerins des Chemins de Saint Olav semble en effet

être très positive. Aux périodes de pointe, des problèmes de capacité d'accueil sont susceptibles de se produire sur certains segments des chemins les plus empruntés, mais il est difficile de procéder à des estimations sans données et analyses supplémentaires.

L'enjeu fondamental du tourisme culturel et de son développement est l'absence d'administration globale des Chemins de Saint Olav. L'évaluation présente est, à quelques petites exceptions près, basée sur les données fournies exclusivement par la Norvège. En raison de la structure / du manque de structure des Chemins de Saint Olav, les directeurs de l'Itinéraire n'ont pas de vue d'ensemble de l'Itinéraire entier et n'ont pas de contact direct avec leurs homologues par rapport aux informations administratives. Les touristes et même, nous le soupçonnons, quelques opérateurs et prestataires, ne comprennent pas qu'il s'agit d'un Itinéraire culturel **européen**, qui nécessite un engagement transnational.

La dimension de tourisme culturel liée aux Chemins de Saint Olav requiert une évaluation stratégique pour stimuler au mieux son développement, dans le but d'ouvrir la voie à des Itinéraires qui relient réellement les pays partenaires. Cette stratégie devrait inclure une coopération entre les offices de tourisme nationaux, ainsi qu'au niveau régional et sous-régional. Les préoccupations majeures seraient l'état sur le terrain des Itinéraires eux-mêmes, le soutien à la recherche pour le développement et l'interprétation des Itinéraires, ainsi que les options concernant les forfaits touristiques. Les Chemins de Saint Olav et l'existant Itinéraire des Vikings pourraient saisir l'opportunité de se promouvoir mutuellement.

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.3.1 Opérations et Finances

Les Chemins de Saint Olav ont été fondés comme association qui était/est le Comité de pilotage de l'Itinéraire. Le Comité de pilotage est composé de six personnes, y compris venant du Danemark et de la Suède. Le Comité se réunit deux fois par an, avec d'occasionnelles téléconférences. Il semble n'y avoir aucun compte rendu des réunions accessible au public. Tous les membres du Comité ont été invités à contribuer à l'évaluation de la structure administrative de l'Itinéraire. Deux réponses ont été reçues et ont été prises en compte. Le document d'auto-évaluation mentionne un conseil d'administration : le Nidaros Cathedral Restoration Workshop. Cette organisation a un statut légal et supervise le département du Centre national de pèlerinage de Norvège, mais n'est pas familière avec les Chemins de Saint Olav, son intérêt est clairement national et elle n'est pas considérée comme faisant partie de la structure administrative de l'Itinéraire culturel européen. Les enjeux opérationnels et financiers sont reliés aux enjeux administratifs : par conséquent, cette section et la suivante se recourent.

Les opérations quotidiennes de l'Itinéraire sont supervisées par le directeur de l'Itinéraire, employé par le Centre national de pèlerinage de Norvège. Bien qu'il existe d'autres aspects opérationnels et d'autres initiatives au Danemark, en Suède et en Finlande, reliés aux chemins de pèlerinage de Saint Olav, ceux-ci ne sont pas toujours dirigés par l'Itinéraire ou commercialisés comme faisant part de l'Itinéraire européen des Chemins de Saint Olav. Il existe des projets pour développer les liaisons par voies maritimes entre les trois pays, cherchant à relier le Danemark et la Suède à la Norvège, ainsi qu'entre la Finlande et la Suède, jusqu'à la Norvège. Cela démontre les initiatives et le potentiel qui existent sur le terrain, mais qui, à l'heure actuelle, ne semblent pas être coordonnés de façon satisfaisante et stratégique dans le contexte de cohérence prôné par les Itinéraires Culturels européens.

Dans son document fondateur, l'Association a fait part de son objectif, celui de devenir un organe juridique indépendant. Cela ne s'est pas réalisé au cours des six dernières années,

ce qui a été signalé dans le dernier rapport d'évaluation : il ne fait aucun doute que cela représente un problème majeur sur plusieurs plans. Tout d'abord, en l'absence de statut légal, l'Association est sérieusement limitée dans sa capacité à demander un financement pour le compte des Chemins de Saint Olav. Cela inclut les opportunités de financements européens. Le statut d'association et le fait d'être déclarée comme entreprise permettrait le développement d'activités commerciales.

De plus, cela signifie que les financements proviennent du Centre national de Pèlerinage de Norvège. En 2017, le budget opérationnel pour les Chemins de Saint Olav était approximativement de 22 000€ – constitué par un soutien financier de 150 000 NOK de la part de la municipalité de Trondheim et de 60 000 NOK de la part de l'Organisation suédoise des pèlerins. Les dépenses salariales concernant la gestion quotidienne de l'Itinéraire ne sont pas incluses dans ce budget et sont assurées par le Centre National de pèlerinage norvégien (dépendant du Ministère de la Culture de Norvège). Les Chemins de Saint Olav reçoivent un financement de leur part s'élevant à 440 000 NOK (environ 46 000€), somme en partie reversée au directeur de l'Itinéraire (pour les 20% de son temps qu'il dédie aux Chemins de Saint Olav) et en partie utilisée pour financer 10% du travail de marketing, de maintenance des chemins, de gestion des projets avec les coûts de déplacement, de matériel, et les dépenses générales qui y sont associés. Ceci représente une estimation approximative.

Ces subventions sont réellement importantes et représentent une dépendance risquée pour l'Itinéraire, dans le cas où les priorités du Centre National de pèlerinage seraient redéfinies. Symboliquement, cela implique également une appartenance presque complète de l'Itinéraire à la Norvège. Dans une certaine mesure, cela est inévitable étant donné que les Chemins de Saint Olav aboutissent en Norvège et que la Norvège reçoit les principaux profits liés à l'Itinéraire. Toutefois, cela est, *prima facie*, injuste et décourageant envers les intérêts existants du Danemark et de la Suède, et potentiellement de la Finlande et d'autres futurs partenaires de l'Itinéraire. Une telle dépendance n'encourage pas le développement de l'ensemble de l'Itinéraire culturel, dissuade sans doute l'engagement transfrontalier, et attribue une responsabilité excessive aux directeurs actuels de l'Itinéraire qui ont également d'autres fonctions et responsabilités au sein du Centre National de pèlerinage.

En outre, même sans subvention occulte, les financements concernant la gestion de l'Itinéraire culturel sur les trois pays sont inégaux. En l'absence de structure légale appropriée et d'un plan stratégique visant à développer les Chemins de Saint Olav, à s'engager avec les pays partenaires et à promouvoir un Itinéraire commun, sa durabilité n'est pas assurée. Bien que ce soit le cas de beaucoup d'Itinéraires culturels, cet Itinéraire en particulier a un fort penchant pour les financements publics : telle quelle, la structure n'est pas apte à s'engager vers le secteur privé pour de nouveaux financements. Même si ceux-ci peuvent être limités, ils pourraient contribuer à un engagement et à un investissement plus importants pour l'Itinéraire en relevant ses normes de qualité, en renforçant la diversité et le plaisir de l'expérience pour les visiteurs, stimulant de cette façon les économies locales.

L'absence de statut légal des Chemins de Saint Olav comporte un troisième problème crucial : techniquement, cela n'est pas conforme au critère du Conseil de l'Europe qui cherche à garantir des projets "viables financièrement et structurellement". Son incapacité à recueillir des financements affecte également tout projet d'extension à d'autres pays. Toutefois, cette question présente une double dimension. L'Itinéraire a été opératif / viable depuis sa création et des milliers de pèlerins et de touristes s'y rendent chaque année. Actuellement, le problème n'est pas le manque de fonds, mais plutôt la dépendance économique d'un seul pays et l'impossibilité d'obtenir des financements différents.

Le projet a bénéficié de bons financements, investis surtout dans le balisage, même si cela concerne les Itinéraires norvégiens financés par la loterie norvégienne. Un projet pour le développement d'une route maritime de Saint Olav reliant la Finlande et la Suède est actuellement en cours (2016-2019) et est financé par L'Interreg Central Baltic Programme et ERDF.

3.3.2 Administration

Au-delà du point essentiel concernant l'absence de statut légal, il existe des problèmes interdépendants à prendre en considération en ce qui concerne la représentation. Un premier point, qui a déjà été évoqué, se rapporte à la représentation des pays européens impliqués. La Norvège, la Suède et le Danemark sont techniquement présents dans le Comité de pilotage, mais ne sont pas représentés en termes de budget commun / partagé pour l'itinéraire. En se basant sur les chiffres, un Comité de pilotage de six personnes seulement ne semble pas représentatif des intérêts multidimensionnels qui devraient caractériser un Itinéraire Culturel Européen, à travers trois et potentiellement davantage de pays : le pèlerinage, la recherche, le tourisme, le commerce, le marketing, la recherche de financements... A l'heure actuelle, les articles rédigés par le Comité de pilotage ne permettent pas à d'autres membres de s'y joindre : il ne peut y avoir plus de six membres.

Bien que son origine de chemin de pèlerinage médiéval lié à la vie de Saint Olav soit clairement reconnue, l'importance des Chemins de Saint Olav va bien au-delà. Elle est démontrée par sa certification d'itinéraire **'Culturel' Européen** et par ses actions sur le plan opérationnel, s'engageant avec les secteurs du tourisme, du patrimoine, de la culture et de l'art, etc. Ces secteurs ne sont pas représentés par l'administration actuelle du site, et il ne semble pas être prévu de les intégrer.

La liste des membres du réseau fournie dans le document d'évaluation reflète la position dominante de la Norvège et l'emprise totale exercée par les centres de pèlerinage sur le réseau. Il ne fait aucun doute que ces centres de pèlerinage ont été et restent essentiels au fonctionnement de l'itinéraire. L'itinéraire est fortement axé sur une dimension spirituelle due à son origine et à son existence de chemin de pèlerinage, et cela continue indépendamment de la certification du Conseil de l'Europe. Cet élément permet à l'itinéraire d'obtenir une meilleure reconnaissance en tant qu'itinéraire Culturel. Ainsi, il apparaît clairement que d'autres secteurs et organisations culturelles ont la volonté et les capacités de travailler en collaboration avec les centres, et sont nécessaires à l'amélioration de l'impact de l'itinéraire sur les communautés et économies locales. Cette collaboration permettrait également d'améliorer l'expérience des visiteurs et de susciter davantage d'intérêt pour Saint Olav. Le fait d'inclure le plus large éventail d'acteurs possibles, venant de différents Etats membres, au sein de la structure administrative, permettra la cohérence de l'itinéraire et son développement ultérieur. Cela devrait aussi aider à diversifier et à augmenter les flux de revenus de l'itinéraire, qui devrait envisager de se renforcer en ouvrant la voie aux nouvelles adhésions. Différentes options sont possibles et méritent d'être examinées.

Le Document Fondateur du Comité de pilotage des Chemins de Saint Olav (2011) fait office de cadre principal pour l'itinéraire. Le détail des procédés et des structures énoncés dans le Document Fondateur ne relève pas du champ de ce rapport, mais il est vivement recommandé, pour les raisons précédemment détaillées, que ce document soit révisé afin de s'assurer qu'il soit conforme aux critères d'éligibilité formulés dans la Section III de la Résolution CM/Res(2013)67 et qu'il soit adapté à l'usage.

3.3.3 Stratégie future

Il est nécessaire d'avoir une stratégie future. Il convient d'observer qu'en Norvège, en Suède, au Danemark mais aussi en Finlande, et potentiellement dans d'autres pays également, beaucoup d'actions satisfaisantes sont menées en termes de développement, d'interprétation de l'itinéraire, d'un meilleur accès, d'une bonne volonté à développer le potentiel du tourisme culturel ainsi que de l'engagement des jeunes. Toutefois, ces actions sont fragmentées, ponctuelles et ne font pas partie d'une stratégie cohérente. Les projets existants seront réalisés et seront sans aucun doute fructueux, mais il s'avère problématique de les revendiquer comme projets des Chemins de Saint Olav. En effet, il est difficile d'obtenir une vue d'ensemble des événements et des activités qui se déroulent sur l'étendue totale de l'itinéraire. Lors de la réunion annuelle de 2018, il est prévu de modifier les articles afin d'autoriser davantage de membres à rejoindre les six membres actuels.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Site internet

Il existe deux sites internet principaux. Les sites (<http://pilegrimsleden.no/en/> et <http://www.stolavsleden.com/>) sont les points d'accès principaux pour le public européen et pour tout public hors de l'Europe. Leur interface est similaire et il est facile d'y naviguer pour trouver des informations, des cartes et des liens vers des sites d'hébergement. Ils offrent des ressources très utiles pour les voyageurs indépendants. Les deux sites pourraient probablement développer leur contenu autour des activités à faire et des lieux potentiels à voir le long des itinéraires ; leurs sections Magasine / Récits est cependant très réussie.

Le site norvégien est disponible en trois langues (norvégien, anglais et allemand), reflétant le profil des utilisateurs. Lorsque l'on recherche "St Olav" sur Google, le site internet apparaît en deuxième position, ce qui est excellent. Il est relié à une page Facebook qui présente des clips vidéo utiles fournis par les utilisateurs. Plus récemment, il a également été relié à Instagram. En 2017, le site internet a été consulté environ 113 000 fois ; à partir de 2016, la page Facebook a vu une augmentation marquée de son activité. Ce sont des chiffres très positifs. Les Chemins de Saint Olav n'utilisent pas Twitter : cela devrait être envisagé. Il ne semble pas y avoir d'analyses supplémentaires concernant les données recueillies sur le Web ; or, cela pourrait se révéler utile. Une analyse supplémentaire de l'utilisation du site internet dévoilerait les éléments du site qui fonctionnent et qui attirent les internautes. Il va sans dire qu'une régularité des consultations et une bonne visibilité sont des éléments importants. Le site suédois est en deux langues, suédois et anglais. Il est relié à Facebook, Instagram et Twitter, dont les contenus respectifs sont satisfaisants et incluent des récits fournis par les utilisateurs.

Malheureusement, les sites internet ne sont pas clairement reliés, malgré les similitudes de leurs interfaces. A moins de vouloir chercher le chemin de Saint Olav qui passe par la Suède, l'itinéraire est perçu comme norvégien. De même, le site suédois présente l'itinéraire de Saint Olav comme suédois, bien que le point d'arrivée soit clairement indiqué : Trondheim, Norvège. Il n'existe pas de concept global visible d'itinéraire paneuropéen contemporain. Il n'existe aucune carte annotée reliant les trois pays actuels ni mentionnant l'influence européenne de Saint Olav. Sur le site internet de la Norvège, bien que la certification d'itinéraire du Conseil de l'Europe en 2010 soit mentionnée, elle ne fait l'objet d'aucune explication sur ce que cela représente. De même, il est dommage de ne pas évoquer les Chemins de Saint Olav dans le contexte du pèlerinage historique et contemporain faisant partie de la tradition chrétienne européenne, ce qui permettrait de fournir un contexte significatif aux visiteurs. Une autre opportunité qui n'a pas été saisie est celle d'intégrer les liens vers l'Institut des Itinéraires Culturels, vers les autres itinéraires européens et en particulier vers les autres chemins de pèlerinage. En navigant sur le site, il a été noté à plusieurs reprises que le lien vers le Conseil de l'Europe n'était pas actif.

L'on peut également noter l'absence d'un récit liminaire évoquant les Chemins de Saint Olav comme Itinéraire Européen, ainsi que l'absence du paragraphe suggéré par le Guide de Visibilité de 2016, détaillant les valeurs sur lesquelles le Conseil de l'Europe est fondé. Le site de la Suède ne mentionne pas l'Itinéraire comme faisant partie des Itinéraires du Conseil de l'Europe. Le logo du Conseil de l'Europe n'y figure pas ; un lien vers le site internet de la Norvège non plus. Aucun des deux sites ne fait référence à l'Itinéraire au Danemark.

Dans une certaine mesure, cela reflète la gestion et le financement de ces sites par des organes nationaux. Cela reflète également le manque de représentation adéquate des autres pays au sein du Comité de pilotage, un manque de leadership stratégique et un manque de compréhension de la signification du label du Conseil de l'Europe.

3.4.6 Supports imprimés

Il s'agit de : a) un dépliant incluant la carte des trois pays et le balisage des autres Itinéraires en Suède et au Danemark ; b) un Passeport Pèlerin ; c) diverses cartes dépliantes pour les différentes sections des Itinéraires norvégiens ; d) un guide rédigé par leurs soins et e) de la littérature diverse produite au niveau local. Il existe aussi une revue rattachée aux Itinéraires, bien qu'elle ne soit pas exclusivement réservée aux Chemins de Saint Olav. En ce qui concerne les sections suédoises de l'Itinéraire, il existe des guides en suédois, en anglais et en néerlandais. Nous ignorons si ces guides mentionnent ou sont labellisés comme Itinéraire Culturel européen.

3. 4. 7. Communiqués de presse / Couverture médiatique

Des articles à propos de la partie norvégienne de l'Itinéraire sont disponibles sur leur site internet et sur leur page Facebook ; le site suédois procède de même. Il semble y avoir un degré raisonnable de couverture médiatique liée aux Chemins de Saint Olav dans les destinations en dehors de la Norvège.

3.4.8 Labellisation

Nous ignorons si le Guide de Visibilité a été fourni à l'ensemble des pays de l'Itinéraire et s'ils ont été informés de l'utilisation du logo d'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Concernant la Norvège, le site internet, la signalétique, les panneaux le long de l'Itinéraire, le Passeport Pèlerin et divers autres supports imprimés portent tous le logo adapté. Toutefois, la labellisation des Chemins de Saint Olav va au-delà de l'utilisation de logos, et comprend aussi l'explication des valeurs principales qui rendent l'Itinéraire unique pour le public. Ces explications sont présumées plutôt que réellement communiquées.

3.4.8 Visibilité du Logo – Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

De manière générale, le logo exigé est bien visible sur les médias électroniques et imprimés. Encore une fois, l'évaluation a été principalement effectuée en Norvège. Le paragraphe type suggéré, soulignant les valeurs du Conseil de l'Europe, est absent.

4.0 Conclusions et Recommandations

Les Chemins de Saint-Olav se basent sur l'importance du pèlerinage dans la tradition chrétienne européenne. Sa capacité à relier les pays nordiques, à la fois conceptuellement (par le biais d'un récit historique) et physiquement (par le biais de routes et de chemins connectant le Danemark et la Suède pour rejoindre la Cathédrale de Nidaros à Trondheim,

avec de potentiels liens supplémentaires vers d'autres parties de l'Europe) en font un Itinéraire culturel idéal. Depuis la reconnaissance du Conseil de l'Europe en 2010, de grands progrès de base ont été réalisés et méritent d'être reconnus. Cependant, son travail en tant qu'itinéraire culturel global, cohésif et marqué par un label, fonctionne mal. Deux éléments sont importants pour former la toile de fond des conclusions et recommandations. Tout d'abord, l'évaluation générale de l'itinéraire a été problématique. Cette réflexion n'est en aucun cas dirigée vers le directeur de l'itinéraire, ni vers les personnes contactées lors de la procédure, qui se sont tous montrés extrêmement serviables et dévoués. Cependant, le manque de vision stratégique unique, commune aux trois pays, ainsi que d'une gestion globale efficace pour l'itinéraire, incluant un processus de communication global, s'est révélé être un problème. A tous égards, l'itinéraire tel qu'il est dirigé, tel qu'il est présenté et interprété par les visiteurs, est un chemin de pèlerinage norvégien et non un itinéraire culturel commun et transnational. En tant que chemin de pèlerinage norvégien, l'itinéraire est excellent et fonctionne extrêmement bien.

Deuxièmement, cette évaluation a pris en compte le rapport d'évaluation de 2013 avec ses observations et recommandations. Certaines d'entre elles ont été appliquées, d'autres non. Les suggestions et réflexions concernant l'itinéraire sont intégrées dans l'ensemble du rapport. Conformément à la Résolution CM/Res (2013)67 concernant la certification d'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe, le thème (les Chemins de Saint-Olav), bien que significatif et en phase avec les valeurs communes européennes, ne satisfait que partiellement les critères d'éligibilité : en effet, l'itinéraire ne peut être jugé qu'en fonction des actions d'un seul pays, et non en tant qu'itinéraire global cohésif tel qu'il est dirigé et présenté.

En ce qui concerne les champs d'action, malgré les problèmes rencontrés lors de l'évaluation, les Chemins de Saint-Olav sont conformes aux critères d'évaluation CM/Res(2013)67, II. Dans certains domaines, les Chemins de Saint-Olav ont progressé davantage que sur d'autres. Ses chiffres et son potentiel en termes de tourisme culturel sont excellents. Au-delà de la Norvège, de bonnes initiatives se développent, particulièrement en Finlande et au Danemark, ce qui pose les fondements d'une future coopération.

L'itinéraire culturel n'est pas entièrement conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux. Bien que les Chemins de Saint-Olav cherchent à impliquer d'autres Etats membres et, dans certains cas, y parviennent, cela ne se reflète pas dans la gestion et dans le financement de l'itinéraire. Il existe des projets destinés à inclure de nouveaux pays membres, mais cela n'est, à l'heure actuelle, pas permis selon les articles définis par le comité directeur. L'itinéraire a reçu un soutien financier important, notamment de la part du Centre national de Pèlerinage (National Pilgrimage Centre) et des autorités locales de Trondelag; cependant, ce mode de financement qui repose presque exclusivement sur la Norvège ne permet pas à l'itinéraire d'avoir une démarche cohérente et stratégique, et l'absence de statut légal empêche d'obtenir des fonds supplémentaires. Le problème de l'absence de statut légal a été mentionné dans le document fondateur, et fait partie des points d'action inhérents à l'évolution récente de l'itinéraire ; cependant, aucune modification n'a été apportée au statut.

4.1 Coopération en matière de Recherche et de Développement

D'importantes recherches sont incontestablement menées à propos de Saint-Olav, et de telles recherches contribuent à l'expérience et au développement liés à l'itinéraire. La recherche doit faire l'objet d'un suivi, être coordonnée et mise à disposition au sein d'un répertoire central. Il serait souhaitable que le Comité Scientifique de l'ensemble de l'itinéraire soit connecté au Comité de Pilotage global, de façon à leur apporter des conseils et à participer au développement futur de l'itinéraire. Il est également recommandé

d'entreprendre des projets de recherche appliquée afin d'attirer de nouveaux publics, de développer de nouvelles modalités de présentation et d'interprétation, ainsi qu'une gestion efficace des partenaires. Des recherches cherchant à évaluer l'impact généré par l'Itinéraire, non seulement quantitatif, mais aussi qualitatif, seraient d'un bien précieux pour la promotion future de l'Itinéraire. Élargir le cercle de partenaires de recherche et tirer profit du réseau de recherche universitaire de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels s'avérerait également utile.

4.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Les Chemins de Saint Olav sont concernés à la fois par le patrimoine matériel et immatériel de Saint Olav. La communication de cet aspect de l'Itinéraire est extrêmement bien menée au niveau local, tout particulièrement en Norvège. Communiquer l'identité européenne de l'Itinéraire culturel et son lien avec les valeurs et les traditions européennes mérite davantage d'attention. Il est recommandé de réunir les différents acteurs afin de dialoguer et de développer des stratégies de communication et de storytelling qui permettent à une histoire européenne transfrontalière d'émerger. Cela consoliderait non seulement son statut d'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, mais aussi son profil d'Itinéraire de pèlerinage et de destination touristique.

4.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes européens

En Norvège, certaines activités relevant de ce domaine ont été menées avec succès, mais il reste une nette marge de progression. Le fait d'inclure l'ensemble des pays partenaires et de tenter d'impliquer les communautés défavorisées ainsi que les minorités ethniques permettrait d'encourager son développement et son expansion. Cette action nécessite des ressources et une gestion commune avec les pays partenaires, mais ce type d'investissement à long terme contribue au succès de tout itinéraire.

4.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Ce champ d'action représente un grand potentiel pour l'ensemble de l'Itinéraire, capable d'apporter une dimension nouvelle et stimulante à l'interprétation des Chemins de Saint Olav. Il en existe d'excellents exemples en Norvège, avec un potentiel qui peut encore être développé. Cependant, une promotion collective de l'Itinéraire serait profitable à tous, et leur engagement dans le secteur culturel et artistique se doit d'être transmis à travers leur site internet. Les producteurs culturels devraient être invités à devenir membres des Chemins de Saint Olav avec une explication et une évaluation des avantages qui en découlent.

4.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Les Chemins de Saint Olav ont intégré les aspects publics et commerciaux du secteur du tourisme dans leur stratégie. L'Itinéraire est attrayant sur le marché des activités culturelles et en plein air, et se prête aux circuits organisés. Il a pu bénéficier de publicité par le biais de Visit Norway. Visit Sweden mentionne les Chemins de Saint Olav sur leur site internet, mais aucune référence n'a été trouvée sur le site de Visit Denmark. Aucun des sites nationaux des offices du tourisme, et uniquement l'un des opérateurs commerciaux, se réfèrent à l'Itinéraire en tant que porteur du label du Conseil de l'Europe. Ce label et cette reconnaissance devraient permettre à l'Itinéraire de se distinguer et devraient donc être pris en compte. Il est conseillé de faire apparaître les informations liées à l'Itinéraire dans les offices de tourisme des différents pays, ainsi que d'organiser au moins un atelier de travail rassemblant les groupes d'intérêts du tourisme national des trois pays, afin de discuter de la politique stratégique de l'Itinéraire en termes de développement, de communication et de marketing.

Bien qu'il existe une quantité d'activités touristiques qui sont et peuvent être établies au niveau local, il est nécessaire de commercialiser l'Itinéraire dans son ensemble, avec des options clairement exposées sur les différents lieux à visiter, liés à d'autres aspects marquants du patrimoine culturel. De nombreuses recommandations peuvent être faites, mais les principales seraient : a) de s'assurer que les intérêts du tourisme soient représentés au niveau de la direction de l'Itinéraire; b) d'explorer des voies innovantes de partenariats en prêtant attention à la nature et aux exigences des accords de partenariat; c) de se concentrer sur son articulation d'Itinéraire paneuropéen en mettant en valeur les sites d'intérêt et en attirant davantage d'opérateurs touristiques intra- et extra-européens; d) de s'assurer que la labellisation soit stratégique et cohérente, que tous les moyens de communication soient coordonnés.

4.6 Réseau de l'Itinéraire culturel

Bien que certaines fractions des Chemins de Saint Olav fonctionnent très bien en tant que chemins de pèlerinage, ils ne correspondent pas à ce que l'on attend d'un Itinéraire Culturel européen transnational. Plusieurs recommandations :

- a) Examiner de façon indépendante la structure administrative de l'Itinéraire, afin de garantir une représentation adéquate de l'ensemble des pays et des acteurs principaux, cherchant à développer l'Itinéraire conformément aux critères du Conseil de l'Europe;
- b) Assurer un statut légal pour chacune de ces structures au sein de leur pays, qu'elles soient reconnues à des fins de financements européens ou nationaux et qu'elles puissent agir en tant que telles sur le plan commercial ;
- c) Rechercher un cadre d'adhésion à l'Itinéraire qui permettrait une participation plus accrue venant d'une variété de domaines ; un programme d'adhésion pourrait être à la fois un moyen de lever des fonds pour la direction et les opérations de l'Itinéraire et d'assurer une participation basée sur un bénéfice mutuel ;
- d) Développer un document de stratégie et un plan d'action, avec la participation de tous les acteurs, ce qui permettrait de présenter une vision claire et à long terme des Chemins de Saint Olav.

Les actions ci-dessus sont considérées comme générales, mais essentielles. Elles devraient être beaucoup plus approfondies, mais ces recommandations constituent une première étape.

4.7 Outils de communication

Il existe des points non-conformes par rapport à la visibilité et à l'utilisation du logo telles qu'elles sont décrites dans les directives de juin 2016. Cela concerne en partie le(s) site(s) internet: il est vivement recommandé d'y remédier rapidement. La non-conformité des supports imprimés déjà existants est moins problématique puisque ceux-ci sont datés, et que tout nouveau support sera conforme aux directives. La recommandation principale pour que les Chemins de Saint Olav soient reconnus comme Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe est de communiquer cette appartenance, aussi bien aux membres qu'au grand public. Les responsabilités sur le plan de la communication doivent être prises en charge par la direction générale de l'Itinéraire.

5.0 Références

L'ensemble des supports imprimés consultés ont été transmis par responsable de l'itinéraire Culturel désigné. Les sites internet consultés sont inclus dans le texte ci-dessus.

6.0 Visite de terrain et discussion

Je me suis rendu en Norvège pendant deux jours, au début du mois de janvier 2018. Le but de cette visite était la rencontre avec le directeur de l'itinéraire et d'autres personnes impliquées dans les activités de l'itinéraire. Mais la visite m'a également permis de parcourir une partie restreinte de l'itinéraire norvégien. Le chemin de Gudbrandsdalen est le chemin le plus long de Norvège, fréquemment visité, dont le point de départ est situé à Oslo. Les sites de patrimoine culturel visités le long de l'itinéraire comprennent les églises jumelles de Granavollen / Gran et l'impressionnante église de Tingelstad environ 9 km plus loin. Le musée de Hadeland Folkemuseum se situe également à proximité. A Gran, le Centre des Arts de Glasslaven a été établi récemment, présentant l'art et l'artisanat local, ainsi que des expositions. Par exemple, le Centre des Arts propose aux pèlerins et aux visiteurs un aperçu de la vie quotidienne et de l'histoire de ces petites communautés rurales. Les Chemins de Saint-Olav et le Centre des Arts bénéficieraient tous deux d'un accord réciproque, mais aucun arrangement n'a été mis en place. Il existe également, à Gran, un centre destiné aux pèlerins. Ces centres forment un réseau important de points de halte pour les usagers empruntant ces chemins en Norvège et en Suède ; ils remplissent plusieurs fonctions, jouant le rôle de lieux de rencontre, d'hébergement (il y a de la place pour camper à Gran), d'information, en fournissant des cartes, des guides... Ils vendent également des produits liés à l'itinéraire, des bâtons de marche, des sweat-shirts, etc. Ils font office d'espaces d'hospitalité simples et accueillants pour les pèlerins, et sont très appréciés.

A Hamar, environ 100 km plus au Nord, j'ai visité la Cathédrale qui borde le chemin de pèlerinage longeant le lac Mjøsa. Elle représente, elle aussi, un lieu patrimonial impressionnant, avec une très bonne interprétation. J'ai également visité leur centre de pèlerinage, utilisé à bon escient, qui comprend également quelques logements sur place. Les centres rédigent des rapports annuels qui peuvent contenir des informations utiles pour la gestion de l'itinéraire. Leur personnel est en contact direct avec les pèlerins et les touristes, afin d'assurer aux usagers de l'itinéraire une expérience unique et de qualité.

Le balisage de l'itinéraire est excellent et fait preuve d'un investissement conséquent. Il est fréquent, clair et labellisé avec le logo de l'itinéraire. Le logo du Conseil de l'Europe est présent sur les panneaux d'information le long de l'itinéraire, bien qu'ils ne comportent aucune information supplémentaire sur sa signification.

Dans l'ensemble, l'itinéraire est remarquable du fait de l'union de trois éléments, le pèlerinage traditionnel, le patrimoine culturel et un superbe décor naturel.

Sur le terrain, l'expérience liée à l'itinéraire a été extrêmement positive et professionnelle. Je propose d'avancer les réflexions suivantes :

Il semble y avoir de la marge pour développer la participation et l'engagement d'attractions voisines, ainsi que les partenariats avec des structures d'hébergement. Cela valoriserait encore davantage l'expérience du visiteur, élargirait le réseau des acteurs de l'itinéraire et permettrait aux communautés locales de mettre en valeur leurs produits, leur artisanat et leur culture.

Les centres destinés aux pèlerins sont d'une importance vitale, ce qui est attendu considérant le rôle majeur joué par le Centre national de pèlerinage dans cet itinéraire.

Mon expérience, bien que très courte, était indiscutablement une expérience norvégienne. Ce à quoi l'on peut s'attendre, évidemment ; cependant, il y avait peu d'éléments pour m'informer de la dimension européenne du projet. Bien que cela n'ait pas été vérifié, j'imagine que le personnel impliqué auprès des pèlerins ainsi que le personnel associé aux attractions et aux sites voisins ne sont pas vraiment familiarisés avec le véritable statut et l'étendue réelle du concept d'itinéraire Culturel européen.